

LCN, vendredi 6 mars 2009

Important jugement

L'avocat Louis Pasquin reconnu coupable de gangstérisme

Une importante décision a été rendue dans la justice canadienne aujourd'hui.

Louis Pasquin, un avocat de 20 ans d'expérience, a été reconnu coupable de quatre des cinq chefs d'accusation portés contre lui, au palais de justice de Montréal.

Il a notamment été reconnu coupable de gangstérisme. C'est la première fois au Canada qu'un avocat est coupable d'un tel chef d'accusation.

Il clame toujours son innocence. Les représentations sur sentence auront lieu les 23 et 24 avril 2009.

M. Pasquin a été arrêté en mars 2006 dans le cadre de l'opération policière Piranha. Il aurait complété avec le caïd Louis-Alain Dauphin.

